



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'Etat le 07 JUIL. 2021
et publié le : 08 JUIL. 2021 est exécutoire.

Séance du mercredi 30 juin 2021

Question n° 11

Acquisition de la parcelle pour la station d'épuration de La Celle

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi trente juin deux mille vingt et un à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Absent
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Clarisse DULUC
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHE-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE Absente Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Marie BLASQUEZ
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Jennifer TIXIER

Date de la convocation : 23 juin 2021
Date de l'affichage : 23 juin 2021

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20210630-20210630Quest11-DE
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 30 juin 2021

Question n° 11

Acquisition de la parcelle pour la station d'épuration de La Celle

Monsieur Pascal COLLIN, cinquième Vice-Président chargé de l'assainissement collectif et non collectif, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France,

vu l'arrêté du 14 janvier 2020, portant déclaration d'utilité publique de l'instauration des périmètres de protection du captage de la fontaine Saint-Clair sur la commune de La Celle, imposant la création d'un système d'assainissement collectif,

considérant que les parcelles choisies pour construire cette station d'épuration sont celles cadastrées A 348 et A 349 sur une emprise de 2 944 m²,

considérant que Cœur de France a fait une proposition d'achat au propriétaire, Monsieur Jean-Louis SALLET, qui l'a acceptée, à 1 € le m², soit 2 944 €,

considérant que le découpage parcellaire a été réalisé par un géomètre et que le notaire en charge de la vente sera Maître Stéphane VIGNANCOUR à Saint-Amand-Montrond,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à :

- **acquérir les parcelles cadastrées A 348 et A 349, sur une emprise de 2 944 m², au prix de 1 € le m², soit un total de 2 944 €,**
- **signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de ce terrain.**

Le Président


Daniel BONE

